



**DISTRICT OISE DE FOOTBALL
UTILISATION DES TERRAINS
SAISON 2025/2026**



CLUB :N° affiliation :

TERRAIN PRINCIPAL

Titre :

Adresse :

..... n° de tél.....

Date et n° d'homologation, catégorie :

IMPORTANT : Équipe(s) de votre club utilisant ce terrain

Ce terrain est-il utilisé par d'autres clubs ? - Si oui, le ou lesquels et préciser les catégories

TERRAIN ANNEXE (le cas échéant)

Titre

Adresse :

.....n° de tél.....

Date et n° d'homologation, catégorie :

IMPORTANT : Équipe(s) de votre club utilisant ce terrain.....

Ce terrain est-il utilisé par d'autres clubs ? - Si oui, le ou lesquels et préciser les catégories

AUTRES TERRAINS

Titre

Adresse :

n° de tél.....FAX.....

Date et n° d'homologation, catégorie :

Équipe(s) de votre club utilisant ce terrain

Ce terrain est-il utilisé par d'autres clubs ? - Si oui, le ou lesquels et préciser les catégories

Possédez-vous un terrain **STABILISÉ** ou **SYNTHÉTIQUE** - Si oui, quelle équipe l'UTILISE RÉGULIÈREMENT :

IMPORTANT : Il est rappelé qu'un club qui engage trois équipes Séniors, ainsi que ceux inscrivant des équipes Vétérans Loisirs ou des équipes Jeunes A et B, doit disposer d'au moins **deux voire trois terrains**.

Cette exigence découle de la nécessité d'assurer la tenue simultanée de plusieurs rencontres, notamment, lorsque plusieurs équipes jouent le même jour et à la même heure.

Il appartient donc à chaque club de **veiller à une adéquation entre le nombre d'équipes engagées et les infrastructures disponibles**.

ATTENTION : Les clubs qui auraient des problèmes d'alternances avec d'autres équipes ou d'autres clubs ainsi que des désirs particuliers à exprimer sont priés de joindre une lettre à ce bordereau d'engagement.

**CE BORDEREAU DOIT PARVENIR AU DISTRICT OISE DE FOOTBALL –
B.P. 10036 – 60292 CAUFFRY CEDEX AU PLUS TARD **LE 20 JUILLET 2025** – secretariat@oise.fff.fr**

TOUT DOSSIER NON PARVENU À CETTE DATE NE POURRA ÊTRE RETENU



ATTESTATION MAIRIE

Je soussigné

Propriétaire du terrain (1)

Maire de la Commune (1)

de

m'engage à mettre à la disposition du club de

un terrain (1)

un gymnase (1)

afin que les calendriers de toutes les compétitions soient respectés pour la
saison 2025/2026.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Date, signature et cachet

N.B. : Cette attestation conditionne l'engagement de toutes les équipes.

A retourner au Secrétariat du DISTRICT OISE DE FOOTBALL –
B.P. 10036 – 60292 CAUFERY CEDEX AU PLUS TARD LE 20 JUILLET 2025
Ou par mail à secretariat@oise.fff.fr

(1) rayer la mention inutile.